

De :

Envoyé : jeudi 17 décembre 2009 18:17

À : Geipan

Objet : RE: A/R questionnaire CRETEIL (94) 18.11.2009

Importance : Haute

Bonsoir,

Je n'ai pas fait de déclaration à la gendarmerie ; je ne suis pas certain que mon observation en vaille la peine et, surtout, je me demande quel pourrait en être l'utilité ? Peut-être pouvez-vous m'éclairer ?

Par contre, dans mes réponses à votre questionnaire, j'ai oublié de mentionner quelque chose qui pourrait être d'importance. En effet, j'ai indiqué que l'observation a commencé pratiquement à ma verticale. « Pratiquement », mais pas tout à fait cependant : l'observation a débuté très légèrement sur ma droite –donc côté ouest. Or j'ai bien mentionné également que le ciel commençait à se teinter de bleu clair côté est, et que le ciel était totalement dégagé : la lumière orangée plutôt diffuse que j'ai vue ne pourrait-elle pas être le reflet des rayons du soleil levant sur une carlingue ?

Je n'ai pas essayé de faire le calcul de l'altitude à laquelle devrait se trouver un aéronef dans ce cas là, compte tenu de l'heure (07:01) et de la latitude de Créteil, car j'imagine que pour obtenir une valeur significative il faut de plus tenir compte des phénomènes de réfraction et diffraction, donc de la densité de l'atmosphère à ce moment là, donc de la température, de la présence de glaces en altitude, etc.

Toutefois, j'ajouterais que :

- D'une part, le phénomène qui suivait comme je l'ai dit une trajectoire vers le sud sud-est s'est donc déplacé vers ma gauche, et s'est effectivement retrouvé de l'autre côté de mon axe d'observation. Or, je le voyais toujours. S'il s'agissait d'un avion, je l'observais donc vers la fin par son côté arrière-droit, pourtant non éclairé par le soleil, quelque soit l'altitude à laquelle il se trouvait.
- D'autre part, cela n'expliquerait en rien ni la trajectoire suivie ni le mouvement le long de celle-ci. S'il s'agissait d'un avion, ce ne peut pas être un avion de ligne, mais que ferait alors un avion de chasse :
 - seul ?
 - à « s'amuser » sur ce type de trajectoire ?
 - au dessus de zones habitées ?
 - à proximité d'une zone à fort trafic aérien (Orly) ?
- Enfin, si l'altitude minimale nécessaire pour refléter le soleil levant est suffisamment haute, cela ne rend que plus étonnantes les performances en accélération que j'ai constatées [sous forme d'accélération angulaire] mais dont est peut-être néanmoins capable un avion de chasse ?

En espérant que ces précisions vous auront été utiles.

Cordialement,

De : Geipan [mailto:geipan@cnes.fr]

Envoyé : jeudi 17 décembre 2009 13:16

À :

Objet : A/R questionnaire CRETEIL (94) 18.11.2009

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à notre questionnaire et aussi précisément. Pourriez-vous

nous indiquer, s'il vous plait, si vous avez fait une déposition à la gendarmerie ou si vous avez l'intention de le faire. Nous vous remercions par avance pour votre réponse.
Bien cordialement,